

Le Brasseur Syndical



Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

Mot du Président

Bonjour à toutes et à tous,

Ayant une alliance syndicale depuis maintenant 10 ans, l'exécutif du STTBL avait mandaté trois personnes pour participer au Brewery Council qui se déroulait à Saskatoon en Saskatchewan durant la deuxième semaine du mois de juin. Sylvain Moreau (président), Raymond Dionne (VP Empaquetage) et Christian Curadeau (VP Brassage) ont donc pris part à ces rencontres.

Voici un résumé des rencontres du Brewery Council et du CBWA.

Rencontre Brewery Council :

La rencontre de cette année fut populaire car il y avait une cinquantaine de représentants syndicaux provenant de Labatt, Molson,

Mossehead, Sleeman en plus des représentants des réseaux de distribution de toutes les provinces. Cette année nous avons 2 représentants syndicaux des deux Brasseries AB Inbev de l'Angleterre.

Tous les représentants syndicaux ont présenté le portrait de la situation de leur usine ou de leur centre de distribution.

Nous avons également eu Larry Hubich président de la fédération des travailleurs qui représente 37 allégeances syndicales et plus de 100 000 membres. Il a fait un résumé de la décision gagnée en cour suprême quant au droit de grève des travailleurs en Saskatchewan. Ce combat dure depuis 7 ans avec les tribunaux et la décision a été rendu en janvier 2015.

Nous avons discuté de

la situation de la compagnie Crown en Ontario, distributeur de la canette en vrac dans les usines de Labatt et Molson et qui sont en grève depuis 21 mois car l'employeur veut les rabaisser au niveau salariale de l'année 1983.

Rencontre CBWA :

Cette année pour la rencontre du CBWA, plusieurs sujets ont été abordés tels les enjeux avec Manuvie, les enjeux en santé-sécurité, le volume de production, la croissance des ventes de canettes au détriment de la bouteille, les tendances du marché, griefs et arbitrages. Il a également été question du régime de retraite ainsi que du climat de frustration et d'insécurité dans toutes les usines de Labatt au Canada.

(Suite à la page suivante)

Volume 12, No : 03

Juin 2015

Dans ce numéro

• Mot du Président	1
• (suite du mot du Président)	2
• V.-P. Livraison • V.-P. Brassage • V.-P. Entretien	3
• Régime de retraite • Départ à la Retraite	4

Retrouvez-nous sur le Web

www.sttbl.ca

Pour nous joindre

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca

(Suite du mot du Président)

La prochaine convention collective qui arrive à échéance est celle de London à la fin décembre 2015, mais l'employeur a approché le syndicat afin de débiter les négociations depuis maintenant quelque semaines. Nous serons aux aguets pour voir comment vont se dérouler ces négociations et quelle en sera la conclusion. Par la suite Creston en avril 2016, Montréal fin décembre 2016 et Edmonton mars 2017.

Nous avons appris que l'employeur a procédé à l'installation d'un nouveau système de punch avec empreinte digitale (Biométrique), ce système est présentement en fonction dans l'usine de Creston, London et Halifax. L'installation se fait présentement dans l'usine d'Edmonton et dans l'ordre des choses ça devrait être Montréal par la suite car il ne restera que nous au Canada. Ayant cette information d'avance nous serons prêts à ce nouveau changement. Présentement nous avons mandaté notre conseiller syndical pour travailler sur ce dossier.

Encore cette année, j'ai validé le niveau de nos griefs comparativement avec les autres brasseries au Canada

et nous sommes encore la brasserie avec un haut taux de griefs. Je pense que nous sommes la province championne pour le niveau de mesures disciplinaires et d'interprétation de convention collective. St-John's a un taux de grief également élevé, ça se comprend avec un conflit qui a duré 10 mois, les relations de travail ne sont pas très bonnes.

Nous avons convenus d'entrer en contact plus fréquemment car les deux prochaines années seront importantes au niveau des renouvellements de convention collective. Je vous dirais que l'alliance syndicale est vraiment soudée et même qu'elle s'agrandit. Ayant eu des représentants des deux usines AB Inbev en Angleterre cette année, ce fut une première.

Nos conditions de travail sont attaquées à chaque renouvellement de convention collective depuis plus de 10 ans maintenant et il faut se donner les moyens de contrer ces attaques.

Si vous avez des questions concernant des détails, n'hésitez pas à parler à Sylvain, Raymond ou Christian, ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Autre sujet, présentement nous préparons, en alliance avec le syndicat de Molson et nos centrales syndicales, un projet de campagne pub sur les réseaux sociaux et parlons d'ouvrir une page web et site Facebook pour faire la promotion de la bouteille (CRM) contenant à remplissage multiple versus la canette (CRU) contenant à remplissage unique, sur l'importance environnementale car le taux de récupération des (CRM) est beaucoup plus élevé que les (CRU), création d'emploi, maintien d'emploi de qualité au Québec et maintien d'emploi indirect.

Des représentations ont été faites auprès du ministère de l'environnement, Recyc-Québec (l'année passée) et nous avons également rencontré le ministère de la sécurité publique.

Nous avons formulé une requête d'augmentation du prix minimum sur la bière uniquement vendue dans des contenants à remplissage unique (CRU) auprès de certain ministère. La préparation du projet n'est pas encore finalisée mais d'ici quelques semaines nous aurons quelque chose à vous présenter.

V.-P. Livraison (Patrick Turcot)

Bonjour à toutes et à tous,

En mon nom personnel et en celui de l'ensemble des membres du département de la livraison, nous tenons à remercier Sylvain Gervais pour le travail accompli en tant que vice-président syndical du département. Merci Sylvain pour ta droiture et ton honnêteté, je ferai en sorte de suivre tes traces et de travailler pour le bien être du département et la collectivité de l'ensemble des membres du STTBL-CSN.

J'invite les membres du STTBL-CSN à ne pas

somber dans la déprime, car depuis un certain temps nous avons l'impression que le malheur nous tombe dessus. Plusieurs événements tristes et malheureux ont touchés quelques-uns de nos membres à la livraison, mais aussi dans d'autres départements. Si le besoin se fait sentir, n'hésitez surtout pas à consulter le Programme d'Aide Personnel (PAP). Il s'agit d'un service souvent négligé, mais qui peut aider énormément et qui est offert gratuitement pour quelques consultations de toutes sortes.

V.-P. Brassage (Christian Curadeau)

Chers collègues,

C'est avec fierté que je suis allé au CBWA qui se tenait à Saskatoon représenter le STTBL-CSN de la brasserie Labatt de Montréal. Encore une fois, cette rencontre a été très enrichissante pour tous les représentants syndicaux sur place. Cette rencontre annuelle est une vraie mine d'or d'échange d'information et une belle opportunité pour resserrer les liens entre les travailleurs d'ABInbev.

Cette année nous avons eu la chance d'avoir parmi le groupe 2 représentants syndicaux de la Brasserie de l'UK avec qui il nous a été possible

de discuter de différents enjeux importants qui nous concerne tous.

Inutile de vous rappeler que le CBWA est rendu un incontournable pour tous les syndicats qui y participe tellement les échanges d'informations sont pertinentes et précieuses.

Mention d'honneur à notre président pour son implication au CBWA malgré la barrière de la langue.

Sous un autre ordre d'idée, j'aimerais au nom de tous les salariés du brassage souhaiter un prompt rétablissement à Jean-Guy Harrison, bon courage Jean-Guy repose toi et reviens nous en pleine forme.

V.-P. Entretien (Normand Lefebvre)

Des nouvelles de l'entretien.

Suite à la lettre d'entente conclue le 24 avril 2015 pour la production de fin de semaine annexe F, les 2 nouveaux électriciens devaient entrer en poste selon Mr. Sauvé, le ou vers le 15 juin 2015. Où en sommes-nous dans le processus ? Sommes-nous encore les dindons de la farce pour avoir été trop conciliants comme la

majorité des gens d'entretien me l'ont mentionné. La réponse vous appartient, Mr Sauvé.

Plusieurs d'entre vous m'ont demandé d'attendre l'embauche des nouveaux électriciens avant de trouver des volontaires pour couvrir la production de fin de semaine. De notre côté, nos devoirs sont faits, il ne reste seulement qu'à l'employeur à livrer la marchandise.

Projet de loi 57 sur les régimes de retraite

La CSN satisfaite du projet de loi 57

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) accueille favorablement le contenu du projet de loi 57 sur les régimes de retraite du secteur privé déposé le 11 juin 2015 par le ministre du Travail Sam Hamad et salue le consensus qui s'est dégagé grâce aux efforts du Comité consultatif du travail et de la main d'œuvre (CCTM) pour assurer la pérennité des régimes. « Depuis 2008, nous réclamons une telle réforme en profondeur sur le financement des régimes de retraite, a déclaré la vice-présidente de la CSN, Francine Lévesque. Nous ne pouvons qu'être satisfaits du dépôt de ce projet de loi. »

Les travaux du CCTM, qui est formé de représentants syndicaux, dont la CSN, et d'employeurs, ont notamment permis de dégager une nouvelle méthode d'évaluation actuarielle qui tend à trouver un juste équilibre entre la sécurité des prestations et la stabilité des cotisations. Le fait que les parties aient pu discuter des différentes orientations et des problèmes entourant les régimes de retraite devrait mener à une loi plus complète qui permettra d'éviter les problèmes d'application, comme c'est actuellement le cas avec la loi 15 sur les régimes de retraite du secteur municipal.

« Ce projet de loi est la preuve qu'il est possible de trouver des solutions à des problèmes très complexes en mettant en commun l'ensemble

des expertises du monde du travail et non en imposant unilatéralement une vision et des solutions qui ne collent pas aux relations de travail », a poursuivi Francine Lévesque. Plus encore, estime-t-elle, cette loi a le mérite de ne pas remettre en question les droits acquis des travailleurs et favorise le maintien et la création de régimes à prestations déterminées dans le secteur. En stabilisant le financement futur des régimes et en permettant à l'employeur de récupérer ultérieurement des montants d'amortissements qu'il versera pour financer les déficits, tant les employeurs que les syndicats ont convenu d'empêcher la réduction des rentes ou de suspendre l'indexation des retraités, contrairement à ce qui a été adopté dans le secteur municipal », ajoute-t-elle.

Le projet de loi est en grande partie le résultat du travail du CCTM auquel la CSN a participé activement pour en arriver à des consensus et des compromis, contrairement à ce qui s'est passé dans le secteur municipal. « Nous analyserons en profondeur le projet de loi 57 afin de constater s'il correspond à l'entente survenue entre les parties et nous poursuivrons nos représentations si des éléments s'avéraient absents du projet », a mentionné la vice-présidente de la CSN.

Départs

Norman Shumko
(1 juin)
Nelson Roussel
(1 juin)

Bonne retraite !

Nouveau Régulier

Collaborateurs:

Comité journal:

Claude St-Onge

VP à l'information:

Robert Daneau

Impression:

Imprimerie

Caméléon